

## Trélivan. Une nouvelle maternelle sera construite



Le conseil municipal de Trélivan (Côtes-d'Armor) a validé la construction d'une nouvelle école maternelle.

Celle-ci date de 1976 et présente régulièrement des problèmes, entraînant des coûts pour la commune.

Les élus ont décidé que l'école maternelle serait reconstruite. Elle date de 1976 et sa rénovation ne serait pas forcément onéreuse, mais les élus ont choisi le neuf. Actuellement, 176 enfants sont scolarisés, entre la maternelle et le primaire, à l'école Jean-Ferrat.

Lors du conseil municipal de Trélivan, près de [Dinan \(Côtes-d'Armor\)](#), jeudi soir, 14 octobre 2021, la maire, Suzanne Lebreton, a exposé qu'à la suite des différentes réunions du groupe de travail avec l'Adac 22 (agence départementale d'appui aux collectivités), il apparaîtrait que l'école maternelle Jean-Ferrat est trop vétuste, pour envisager une simple réfection.

Cette école maternelle, composée de trois classes, sanitaires, salle de sieste... date de 1976 et est reliée à l'école primaire, inaugurée elle, en 2010. La maternelle, qualifiée de « passoire énergétique », présente une toiture amiante, avec des infiltrations fréquentes, ses huisseries sont à changer, le sol est à refaire, les murs sont en préfabriqué...

C'est le projet phare du mandat, au moins le plus lourd en matière budgétaire. Peut-on la rénover ou penser directement à la construction ? On a fait un état des lieux. Au niveau espaces, c'est intéressant, avec de belles salles et une circulation efficace, mais un établissement neuf serait préférable, pour assurer le confort suffisant aux élèves et aux équipes pédagogiques », a indiqué la maire.

## 1,4 million d'euros

Dans le cadre d'une rénovation, seule la structure métallique pourrait être gardée, avec extension des espaces. Aujourd'hui, la surface de la maternelle est de 526,8 m<sup>2</sup>, alors que, selon les normes, il faudrait environ 700 m<sup>2</sup>.

Les élus ont voté favorablement (une abstention) pour la construction d'une nouvelle école maternelle. La maire avance un calcul rapide d'1,4 million d'euros et une certaine capacité à emprunter de la commune, qui possède la surface nécessaire, soit à l'emplacement actuel ou derrière l'école, entre le stade et le petit terrain synthétique, avec 2 000 m<sup>2</sup>. L'implantation fera un peu partie de l'étude urbaine qui va être menée », ajoutait la maire.

L'Adac va avancer sur la définition du programme (surfaces, fonctions, enveloppe budgétaire...). Des visites d'écoles vont être organisées dans les prochaines semaines, pour le groupe de travail.